



Commune de

Baelen

23 février 2021

PROJET D'AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

Je soussignée, C. Ploumhans, Directrice générale, déclare avoir reçu en date du 23 février 2021 le projet d'avenant au pacte de majorité présenté par le groupe politique ACBM du Conseil communal élu le 14 octobre 2018.

Ce projet propose les noms des mandataires suivants :

Bourgmestre : Monsieur Maurice FYON

1^{er} Echevin : Monsieur Arnaud SCHEEN

2^{ème} Echevin : Monsieur Roger MEESEN

3^{ème} Echevin : Madame Audrey BECKERS

Présidente du CPAS pressentie : Madame Fanny CROSSET

Le vote sur ce projet d'avenant au pacte de majorité aura lieu en séance du Conseil communal du lundi 8 mars 2021.

Le projet d'avenant au pacte de majorité est consultable au secrétariat communal.

La présente publication aux valves communales s'effectue en vertu de l'article L1123-1 §2 alinéa 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Fait à Baelen, le 23 février 2021.

La Directrice générale,

C. PLOUMHANS